

Des entretiens devraient être réalisés auprès des différents acteurs concernés par la mise en œuvre de la CFT :

- Les acteurs de la CFT : équipe d'animation, membres des instances de pilotage et de suivi ;
- L'Etat et ses représentants : Ministère, FNCOFOR, services de l'Etat concernés ;
- Les partenaires techniques et financiers (ONF, ...) ;
- Les propriétaires et leurs représentants : publics, privés, et leurs syndicats,
- Les entreprises et leurs représentants : ETF, coopératives, syndicats, ...

Une première trame des questions est proposée ci-dessous ; elle doit être adaptée à chaque type d'acteur.

Trame générale, à adapter en fonction du type d'acteur

PERTINENCE

- Le projet est-il en adéquation avec les enjeux forestiers du territoire ?
- Les objectifs de la charte traduisent-ils l'enjeu de multifonctionnalité ?

Quel a été le processus de conception de cette charte, y avez-vous été associé ? Comment les objectifs ont-ils été définis, à partir de quels éléments ? Ont-ils donné lieu à des arbitrages ?

Comment pourriez-vous caractériser la situation forestière de ce territoire ? Quels sont de votre point de vue les grands enjeux ?

Dans quelle mesure considérez-vous que la charte (dans sa définition) y apporte une réponse (pour chacun des enjeux identifiés) ? Quels besoins vous semblent particulièrement bien traités, lesquels ne trouvent pas de réponse satisfaisante dans la CFT ?

Notamment, la charte vous semble-t-elle répondre de façon satisfaisante à l'enjeu de multifonctionnalité ?

COHÉRENCE INTERNE

- Les moyens sont-ils en adéquation avec les objectifs prioritaires de la charte ?

Les moyens d'animation consacrés aux différents objectifs de la charte vous semblent-ils globalement adaptés aux objectifs de la charte ?

Ces moyens vous semblent-ils bien répartis sur les différents objectifs de la charte ?

COHÉRENCE EXTERNE

- Les objectifs de la CFT sont-ils cohérents avec la politique / le projet de développement du territoire ? (territoire à préciser : Pays, PNR, LEADER, PER, politique départementale et régionale, PCT, ...)

(Représentant de la CFT)

De quelle façon avez-vous pris en compte le projet (du Pays, du PNR, etc) au moment de la conception de la CFT ?

Dans quelle mesure les actions menées par (le Pays, le PNR, etc) sont-elles complémentaires avec la CFT ?

Certaines interventions (du Pays, du PNR, etc) viennent-elles renforcer vos propres actions ?

A l'inverse, pensez-vous que certaines interventions (du Pays, du PNR, etc) peuvent entraver vos propres actions ?

(Représentant de la politique concernée)

Dans quelle mesure les actions menées par la CFT sont-elles complémentaires avec votre programme ?

Certaines interventions de la CFT viennent-elles renforcer vos propres actions ?

A l'inverse, pensez-vous que certaines interventions de la CFT peuvent entraver vos propres actions ?

EFFECTIVITÉ (RÉALISATIONS)

- Les actions prévues ont-elles été réalisées ?
- D'autres actions que celles prévues ont-elles émergé ?

A partir de la liste des actions et de leur avancement, rechercher des explications, un point de vue sur cet avancement

Comment jugez-vous les résultats de la CFT en termes d'actions entreprises ?

Aurait-on pu en mener davantage ? Si oui, pour quelles raisons cela n'a pas été fait ?

EFFICACITÉ DE LA CHARTE

- La CFT a-t-elle permis de construire une nouvelle gouvernance : impliquer tous les acteurs (environnementaux, économiques, ...) ? Notamment, a-t-elle permis de mieux intéresser les élus à la forêt et à sa valorisation ?

Etes-vous associé à l'une des instances de gouvernance de la CFT ?

Que pensez-vous de la composition de ces instances, les différentes parties prenantes sont-elles représentées ? Sont-elles également impliquées ? Notamment, quelle est l'implication des élus ?

Constatez-vous un intérêt plus grand des élus pour la forêt et sa valorisation depuis que la CFT a été mise en place ?